



Organisation
internationale
du Travail



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
internationale
du Travail



NATIONS UNIES
TUNISIE

Responsible Agro-Investment in Agriculture



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Session d'information préalable à la publication d'un appel à consultation pour
le recrutement d'un organisme financier gestionnaire des subventions du fonds
d'innovation sociale du projet RAIA**

Octobre 2026

Projet	Investissement Agroalimentaire Responsable pour l'Emploi des Jeunes, la Transformation des Systèmes Alimentaires et le Développement Durable (RAIA)
Agence d'exécution	Organisation Internationale du Travail (OIT) – Bureau d'Alger
Partenaire Technique	Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)
Objet	Appel à manifestation d'intérêt en vue d'une session d'information préalable à la publication d'un appel à consultation pour le recrutement d'un organisme financier gestionnaire des subventions du SIF
Date de la session d'information	20 octobre 2026 à 10h0
Adresse de confirmation	achatunis@ilo.org
Langue de soumission	Français

1. Contexte

Le projet RAIA (Investissement Agricole Responsable pour l'Emploi des Jeunes, la Transformation des Systèmes Alimentaires et le Développement Durable), financé par le Fonds Fiduciaire Multi-donateurs pour la Jeunesse et l'Emploi en Tunisie (MPTF), a pour ambition de promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes femmes et hommes tunisiens à travers des investissements responsables dans les systèmes agricoles et agroalimentaires.

Le projet est mis en œuvre conjointement par la FAO, l'OIT et l'APIA, en partenariat avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies et l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Tunisie, dans six gouvernorats : Bizerte, Siliana, Zaghouan, Nabeul, Sfax et Médenine.

Le fonds d'innovation sociale (SIF : Social Innovation Fund) du projet financera, sous forme de subventions, la création d'au moins **60 projets agricole et agroalimentaires** portés par des jeunes, sur la base de plans d'affaires validés. **La gestion financière et matérielle de ces subventions sera confiée à un organisme financier**, à recruter par voie d'appel à consultation.

2. Objet du présent appel à manifestation d'intérêt

Avant la publication de cet appel à consultation, l'OIT et son partenaire technique l'APIA organisent une session d'information à l'intention des organismes financiers intéressés, afin de leur présenter les objectifs, le périmètre et les modalités de la mission.

Les termes de référence détaillés seront communiqués exclusivement, par mail suite à la session d'information, aux organismes ayant manifesté leur intérêt et participé à la session d'information.

3. Contenu indicatif de la session d'information

- Présentation du projet RAIA et du fonds d'innovation sociale (SIF) ;
- Rôle de l'organisme financier : gestion des fonds, décaissements, acquisitions pour le compte des lauréats et reporting financier ;
- Zone d'intervention, répartition des gouvernorats et principales obligations ;
- Calendrier prévisionnel, modalités de soumission et critères d'évaluation ;
- Questions-réponses avec les participants.

4. Structures invitées à manifester leur intérêt

Sont invités à manifester leur intérêt les organismes suivants, juridiquement constitués en Tunisie :

- Institutions de micro finances agréées ;
- Associations habilitées à gérer des fonds de subvention

La consultation à venir valorisera les organismes proposant, en complément de la gestion des subventions, un produit financier de crédit ou de garantie au profit des lauréats, à titre facultatif.

5. Modalités de participation

Confirmation de participation par courriel à :

achatunis@ilo.org

Objet du courrier : « AMI RAIA – Organisme financier ». Le courrier précisera :

- Le nom et la forme juridique de l'organisme ;
- Le nom, la fonction et les coordonnées du représentant (un participant par organisme).

Date limite de confirmation : 19 octobre 2026 à 23H59.

6. Date et déroulement de la session

La session se tiendra en ligne **le 20 octobre à 10H00**, via un lien transmis aux seules personnes ayant confirmé leur participation.

La participation à la session est obligatoire pour recevoir les termes de référence et pouvoir soumissionner.

7. Confidentialité et engagements

La présente manifestation d'intérêt n'engage ni l'OIT ni l'APIA et ne donne lieu à aucune contrepartie financière. Les informations partagées lors de la session sont confidentielles.